

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE L'ÉRABLE  
VILLE DE PLESSISVILLE

## AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTERESSEES PAR L'ENTREE EN VIGUEUR DES REGLEMENTS 1778 ET 1779

**AVIS PUBLIC** est donné que le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 11 janvier 2021 tenue à huis clos par le biais de la plateforme Zoom :

- le règlement 1778 « Sur les taxes et compensations pour l'année 2021 »;
- le règlement 1779« Relatif à la tarification des biens, des services et des activités de la Ville de Plessisville à compter de 2021 ».

Ces règlements peuvent être consultés en présentant une demande à la soussignée aux heures normales de bureau.

PLESSISVILLE, ce 12 janvier 2021

La greffière,



**ME GENEVIÈVE ROUTHIER**

**Ville de Plessisville**

1700, rue Saint-Calixte

Plessisville (Québec)

G6L 1R3

T : 819 362-3284

F : 819 362-6421

info@plessisville.quebec